

Introduction – Document à converser

Vous trouverez au fur et à mesure des pages suivantes l'ensemble des éléments qui constituent le dossier d'inscription 2026-2027 pour le BPJEPS mention Activités Aquatiques et de la Natation.

Point d'attention :

Assurez-vous avant votre inscription,

- D'avoir validé au plus tard le Lundi 1^{er} Octobre 2026 avec l'attestation du 400M Nage libre en 7 minutes et 40 secondes (cf attestation à remplir dans le dossier)
 - D'avoir rempli le certificat médical (cf certificat médical du dossier)
 - D'avoir le BNSSA avec le diplôme de secourisme PSE1 ou PSE2 à jour de leur recyclage respectif
- Ces prérequis sont obligatoires avant l'entrée en formation.

Cette formation est accessible à CASTELSARRASIN (82).

Merci de bien vouloir nous envoyer l'ensemble des documents demandés dans le dossier d'inscription à l'adresse mail suivante en précisant « dossier d'inscription BPJEPS mention Activités Aquatiques et de la Natation + votre nom et prénom » : **alice@s-teamformations.fr**

ou par voie postale:

S-Team Formations
13 Rue de la Méditerranée
Z.I de Barres 1
82100 Castelsarrasin

TRÈS IMPORTANT : tout dossier transmis hors délai ou incomplet ne sera pas pris en compte. Le dossier doit être transmis 15 jours maximum avant l'entrée en formation

Nous restons bien entendu à votre écoute pour toute question relative à votre inscription en BPJEPS mention Activités Aquatiques et de la Natation avec S-TEAM FORMATIONS.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Sportivement,

S-TEAM FORMATIONS

Contacts S-Team Formations

Alice LANTOURNE-BERTHE Directrice Générale Référente Handicap	Emilie SOLDAN-TRICOIRE Assistante administrative	Isabelle BERCHEL Coordonnatrice Pédagogique
06.31.86.47.16 alice@s-teamformations.fr	06.58.65.08.03 emilie@s-teamformations.fr	06.70.83.92.91 Isabelle.berchel@orange.fr

Dates Importantes à retenir

- **Jeudi 01 octobre 2026** : Avoir valider tous les prérequis et dossier d'inscription envoyé
- **Lundi 05 octobre 2026** : Début de la formation + positionnement
- **Mardi 31 août 2027** : Fin de la formation

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Fiche de renseignement
- Acte d'engagement & Autorisation droit à l'image.

- Si vous êtes français(e), une copie recto-verso de votre carte nationale d'identité **en cours de validité**.
- Si vous êtes étranger(e), une copie de votre passeport ou de votre titre de séjour **en cours de validité**.
- Pour les candidat(e)s en situation de handicap : tous les justificatifs de votre situation.
- Pour les candidat(e)s salariés : une attestation de votre employeur vous autorisant à suivre la formation.
- Pour les candidat(e)s de moins de 25 ans : une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la journée de défense et citoyenneté.

- Un justificatif des premiers secours : photocopie AFPS, PSC1, AFGSU, SST en cours de validité (*Attention : l'initiation aux premiers secours faite au lycée ou à la Journée d'Appel ne donne pas l'équivalence du diplôme PSC1*).

- Un certificat médical de non contre-indication **à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives.** (Utiliser uniquement le modèle joint à ce dossier.)

- Une copie de votre attestation Ameli

- Votre CV.

- Une lettre de présentation** : celle-ci détaillera notamment votre parcours (scolaire, sportif, professionnel, éventuellement pédagogique dans le champ de l'animation ou du sport). Ce document servira de base à votre entretien avant d'entrer en formation.

- Les copies de tous vos diplômes (BAFA, Baccalauréat, Licence STAPS, CQP ALS, BPJEPS, autres...).

- A apporter sur place au moment de votre entretien individuel ou dans l'envoi du dossier par la poste :**
 - **Chèque de 50 euros à l'ordre de S-Team Formations pour les frais de dossier**
 - 1 enveloppe A4 à dos cartonné non remplie et non affranchie,
 - 5 timbres au tarif lettre en vigueur,
 - Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

FICHE DE RENSEIGNEMENT *(à renvoyer)*

Je souhaite me former au BPJEPS mention Activités Aquatiques et de la Natation

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Numéro de dép^t de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° Tél. portable :

Adresse e-mail :

Numéro de Sécurité Sociale :

Régime : CPAM MSA

Photo d'identité
OBLIGATOIRE
à coller ici avant
numérisation

NIVEAU D'ÉTUDES OU DE FORMATION : diplômes acquis

Brevet CAP BEP Baccalauréat BTS DUT

Licence Maîtrise Master Doctorat Autres :

DIPLÔMES SPORTIFS OBTENUS : précisez la spécialité

BAFA BAFD CQP BEES 1^{er} degré BPJEPS

Autres : Spécialité sportive :

SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI : en 2025, je suis

Lycéen Etudiant Formation suivie :

Salarié Employeur :

Demandeur d'emploi Numéro identifiant :

Sans emploi Autre :

FINANCEMENT DE LA FORMATION :

FRANCE-TRAVAIL CPF FINANCEMENT PERSONNEL

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

AUTRE :

Structure d'alternance envisagée :

Nom et prénom du tuteur éventuel :

Rappel : le tuteur doit être

⇒ diplômé depuis au moins 2 ans

⇒ Titulaire de sa carte professionnelle à jour

ACTE D'ENGAGEMENT *(à renvoyer)*

Je, soussigné(e) déclare sur l'honneur que :

- Pour le bon déroulement de ma formation et pour pouvoir exercer, je suis informé(e) que j'ai une **obligation d'honorabilité** et que je ne dois pas avoir fait l'objet d'une condamnation : mon casier judiciaire B2 doit être vierge.
- J'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- Les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables, et je sollicite mon inscription à la formation du BPJEPS Mention Activités Aquatiques et de la Natation session 2026-2027 organisée par S-Team Formations sur le site de Castelsarrasin

Le

Signature du candidat:

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE. *(à renvoyer)*

Je, soussigné(e)....., autorise S-Team Formations à utiliser toutes les images prises à titre individuel et collectif au cours des différentes activités proposées (tests d'entrée, stages sportifs, séquences de formation...) pour pouvoir les diffuser sur différents supports (photos, vidéos, site internet...). Cette autorisation sera valable durant tout le cycle de formation 2026-2027*

Le

Signature du candidat:

* rayer en cas de refus d'autorisation

Document à renvoyer par mail au moment du dépôt du dossier

Dossier d'Inscription 2026-2027

BPJEPS

ACTIVITES AQUATIQUES et de la NATATION

CERTIFICAT MEDICAL

BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation

Je soussigné(e),..... Docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » et certifie avoir examiné M/Mme..... né(e) le à..... candidat à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour **aucune contre-indication médicale apparente à l'exercice et à l'encadrement de ces activités physiques et sportives concernées par le diplôme.**

J'atteste en particulier que M/Mme présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

- Sans correction :
 - Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesuré séparément sans que celle-ci soit inférieur à 1/10 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10+ 1/10 ou 2/10+2/10.
 - Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère est de 4/10 + inférieur à 1/10.
- Avec correction :
 - Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10)
 - Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé à 8/10.
 - Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé
- La vision nulle à un œil constitue une contre-indication

Certificat médical établi à la demande de l'intéressé(e) et remis en mains propres à celui-ci pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à

Le.....

Cachet et signature du médecin

Attestation de réussite au 400 mètres Nage Libre

Attestation de réussite au 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes en vue de l'entrée en formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « éducateur sportif » mention « Activités Aquatiques et de la Natation ».

Le maître-nageur :

Je soussigné(e), Nom :Prénom :

Intitulé du diplôme :.....

Diplôme n° :.....

Carte Professionnelle n° :.....Délivrée par le service :.....

Le Candidat :

Certifie que M/Mme.....

Né(e) le.....

À

Domicilié(e) à :

Code Postal :

Ville :

A effectué sans aide et sans matériel :

- La distance de 400 mètres nage libre dans un temps deminutes.....secondes(1)

Le :, A

Signature du Maître-Nageur :

Signature du Candidat :

Fait pour servir et faire valoir ce que de droit

(1) : le temps maximum pour rendre cette attestation recevable est de : 7 minutes et 40 secondes.

Dossier d'Inscription 2026-2027

BPJEPS

ACTIVITES AQUATIQUES et de la NATATION

Document à converser

INTITULÉ DE LA FORMATION	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité Educateur Sportif, mention : Activités Aquatiques et de la Natation
PRÉREQUIS	<p>Pour entrer en formation, il est nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes ; <ul style="list-style-type: none"> • « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE1) ou son équivalent en cours de validité • « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE2) ou son équivalent en cours de validité - Être admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique « BNSSA » et si nécessaire produire l'attestation justifiant de la vérification de maintien des acquis. - Attester d'un niveau natatoire permettant de garantir la sécurité des pratiquants et des tiers : par la vérification des exigences préalables (attestation de secourisme et BNSSA, et certificat médical daté de moins de 3 mois et l'attestation du 400mètres nage libre en 7 minutes et 40 secondes).
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION	<p>La formation prépare au métier d'éducateur sportif dans le champ des Activités Aquatiques et de la Natation. Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » s'obtient par la capitalisation des 4 Unités Capitalisables (UC) qui le constituent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Unités Capitalisables dites transversales, quelle que soit la spécialité et la mention <ul style="list-style-type: none"> ☞ UC1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure. ☞ UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure. - 1 Unité Capitalisable (UC3) ☞ UC3 : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités Aquatiques et de la Natation. - 1 Unité Capitalisable (UC4) ☞ UC4 : mobiliser les techniques de la mention des activités Aquatiques et de la Natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.
APTITUDES ET COMPÉTENCES	<p>Le futur éducateur sportif (ou éducatrice sportive) devra présenter les aptitudes suivantes : autonomie, pédagogie, adaptabilité et professionnalisme dans l'encadrement du public dont il (elle) a la charge. Il (elle) doit être responsable au plan pédagogique et doit assurer la sécurité des tiers et des publics dont il (elle) a la charge. Il (elle) a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de sa structure. Il (elle) exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur marchand ou associatif, au sein de la fonction publique ou au titre de travailleur indépendant.</p>
DURÉE	<p>La formation se déroule sur 11 mois, précisément du 05 octobre 2026 au 31 août 2027.</p> <p>Elle représente un volume horaire d'environ 1200 heures, réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ 600 heures de formation théorique et pratique au centre de formation, ☞ 600 heures de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance.

Dossier d'Inscription 2025-2026

BPJEPS

ACTIVITES AQUATIQUES et de la NATATION

PUBLICS IDENTIFIÉS	<p>Sous réserve d'avoir le niveau sportif requis, la formation du BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation s'adresse à tout type de public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes ou adultes en formation initiale, - Adultes en situation de reconversion professionnelle
MÉTHODES MOBILISÉES	<p>Le contenu pédagogique s'organise de la façon suivante :</p> <p>Lundi de 9h à 11h30 et de 12h30 à 17h00:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi Matin : cours théorique en centre de formation - Lundi après-midi: Entre 12h15 et 13h15 les élèves iront à Conflu'o à Castelsarrasin pour un entraînement sportif. De 13h30 à 17h : les élèves encadreront les scolaires à Conflu'o à Castelsarrasin. <p>Mardi de 8h30 à 11h15 et de 12h15 à 16h30:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mardi Matin : cours théorique en centre de formation - Mardi après-midi: Entre 12h15 et 13h15 les élèves iront à Conflu'o à Castelsarrasin pour un entraînement sportif. De 13h30 à 17h : les élèves encadreront les scolaires à Conflu'o à Castelsarrasin. <p>Mercredi de 8h à 11h30:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours en centre de formation ou en distanciel <p>Parallèlement aux séquences de cours au centre de formation, les stagiaires doivent réaliser au moins 17,5 heures hebdomadaires de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance sous la responsabilité d'un tuteur qualifié. Ce temps d'apprentissage sur le terrain s'organise en dehors des temps de formation, principalement en soirée à partir de 17h ou lors des jours libérés.</p> <p>Le centre de formation met à disposition de ses stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Une salle pour les enseignements théoriques : une salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran et d'un tableau, ☞ Des salles pour les enseignements pratiques : salle de cours collectif équipée, plateaux cardio-training, musculation et haltérophilie, ☞ Un site internet dédié avec accès réservé aux stagiaires pour les supports de formation.
TESTS DE SÉLECTION	<p>Lors de la journée des Tests de Sélection, les candidats auront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une épreuve écrite : durée 60 minutes, sous forme de questionnaires (QCM à choix multiples) sur le domaine du sport et de connaissances générales et un questionnaire plus spécifique à la formation BPJEPS AAN. • Une épreuve sportive : épreuve chronométrée de 400 mètres Nage Libre et un 100 mètres 4 nages pour évaluation du niveau et de la technicité. L'épreuve se passera à la piscine de Castelsarrasin : Conflu'o. • Une épreuve orale : Entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes.
DÉLAI D'ACCÈS	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Jeudi 01 octobre 2026 : date limite d'inscription à la formation. ☞ A partir du Mardi 05 octobre 2026 : début de la formation au centre.
MOYENS D'ENCADREMENT	<p>Le suivi des stagiaires est assuré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au sein de l'organisme de formation : par le coordonnateur pédagogique et la responsable administrative présents pendant les temps de formation. - Au sein de la structure d'alternance : par le tuteur du stagiaire ou par le maître d'apprentissage de l'apprenti et par des visites régulières des formateurs sur le lieu de stage (3 par an).
QUALIFICATION DES FORMATEURS	<p>L'équipe pédagogique, composée d'une dizaine de formateurs, est organisée de la façon suivante : Le coordonnateur pédagogique a la charge du déroulé de la formation tout au long de la période et s'assure en permanence de la cohérence des enseignements en lien avec le référentiel du diplôme. Le coordonnateur pédagogique s'assure également des compétences des formateurs qui dispensent la formation. Il coordonne et harmonise les interventions pédagogiques en lien étroit avec chaque formateur.</p> <p>Le coordonnateur pédagogique veille à l'alimentation continue de l'outil de gestion de la formation et à sa mise à jour permanente du drive.</p>

Dossier d'Inscription 2025-2026

BPJEPS

ACTIVITES AQUATIQUES et de la NATATION

MOYENS DE SUIVI DE LA FORMATION	<p>Un double suivi est assuré pendant les 11 mois de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un suivi administratif : feuilles d'émargement hebdomadaires pour les séquences de formation au centre, fiches mensuelles de relevés d'heures effectuées en structure de stage. - un suivi pédagogique régulier : 3 visites des stagiaires sont organisées par les différents formateurs sur leur structure d'alternance en début et en milieu de formation (en octobre ; en février et juillet). Par ailleurs, le coordonnateur pédagogique et les différents formateurs sont en contact physique et/ou téléphonique régulier avec les tuteurs de nos salles partenaires.
ACCESSIBILITÉ	<p>Si vous souffrez d'un handicap et que vous avez besoin d'un accompagnement ou d'un aménagement spécifique, nous vous demandons de prendre contact avec le référent handicap de S-Team Formations. Le référent handicap au sein de S-Team Formations est l'interlocuteur privilégié des apprentis et des stagiaires. Il coordonne les acteurs et les intervenants de l'apprenti ou du stagiaire dans son parcours de formation et vers l'emploi.</p> <p>Le référent handicap est au service des différents acteurs de S-Team Formations : il travaille en étroite collaboration entre l'apprenti ou le stagiaire, sa famille, le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise.</p> <p>Le référent handicap est joignable par mail à l'adresse : alice@s-teamformations.fr</p>
MODALITÉS D'EVALUATION	<p>Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention Activités Aquatique et de la Natation s'obtient par la capitalisation des 4 unités qui le constituent.</p> <p>Les évaluations certificatives sont organisées de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UC1 et UC2 (en centre) : présentation d'un projet suivie d'un entretien - UC3 (sur le lieu de stage) : production d'un document exposant le cycle d'apprentissage et sa séance + une mise en situation professionnelle : encadrement d'une séance d'apprentissage de la natation ou d'acquisition de l'aisance aquatique en sécurité + un entretien portant sur l'acquisition de l'aisance aquatique, et l'apprentissage des nages. - UC4 (à conflu'o) : <ul style="list-style-type: none"> 1- Démonstration d'aisance technique en réalisant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un 100 mètres dans les 4 nages enchaînées en moins de 1 minute 50 secondes ▪ Un 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 2- Encadrement d'une séance d'activités aquatiques portant sur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Forme ▪ Santé ▪ Bien-être <p>La séance est suivie d'un entretien portant sur les activités de forme, santé et bien-être.</p> <p>3- Une épreuve écrite portant sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que sur la réglementation des activités aquatiques et de la natation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un questionnaire à choix multiple (QCM) ▪ Une question ouverte <p>Lorsque l'ensemble des UC est validé, le stagiaire obtient son diplôme d'État du BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation et devient officiellement éducateur sportif, il peut donc obtenir sa carte professionnelle et commencer à travailler...</p> <p>Le Référentiel professionnel est consultable à l'adresse suivante :</p> <p>https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36248/</p> <p>A l'issue de la formation, un bilan individuel est réalisé chaque année au mois de juin pour à la fois évaluer le degré de satisfaction des stagiaires et faire évoluer les contenus de formation en fonction des attentes et des besoins exprimés. Enfin, un suivi est réalisé 6 mois après l'obtention du diplôme par mail et par téléphone auprès des anciens stagiaires pour vérifier le taux d'insertion professionnelle et l'adéquation entre la formation suivie et les attentes du milieu professionnel.</p>

Dossier d'Inscription 2025-2026

BPJEPS

ACTIVITES AQUATIQUES et de la NATATION